

## Point de situation Covid-19

10 juillet 2020

### **Situation en Norvège**

- Au 10 juillet, le nombre de cas est de 8965 contre 8 8947 le 7 juillet (+ 18 cas).
- 252 décès ont été enregistrés.
- 4 personnes sont hospitalisées (en baisse), dont une avec un besoin d'assistance respiratoire invasive.
- 372 389 personnes ont été testées.

### **Domaine sanitaire**

- Parmi les 313 nouveaux patients testés positifs entre le 25 mai et le 5 juillet, seuls quatre ont été contaminés dans des lieux publics. La plupart des contaminations se sont produites dans le cadre du foyer.

### **Assouplissements des mesures restrictives**

- A compter du 15 juillet, la Norvège autorise à nouveau les voyages à destination et en provenance de certains Etats de l'EEE/espace Schengen, dont la France. Les résidents de ces pays seront autorisés à se rendre en Norvège, indépendamment de leur nationalité.
- Les Norvégiens et résidents de ces pays ne seront plus soumis à une quarantaine de 10 jours à leur arrivée sur le territoire norvégien.
- La carte des pays autorisés (en vert) est disponible sur le [site de FHI \(Institut norvégien de santé publique\)](#). Elle sera réactualisée toutes les deux semaines, et pourra être ajustée au niveau régional si la situation sanitaire l'exige.
- La réouverture de ces frontières n'est pas une invitation à voyager, réitèrent les autorités norvégiennes, qui en appellent au sens des responsabilités de chacun et au respect des règles de distanciation et d'hygiène.
- Les personnes à risque sont invitées à ne pas se rendre à l'étranger.
- Les touristes présentant des symptômes du covid19 pourront se faire dépister gratuitement en Norvège.
- S'agissant des ressortissants de pays hors de la zone EEE/Schengen, ils pourront se rendre en Norvège à partir du 15 juillet pour rendre visite à leur compagnon ou à leur famille, en observant une quarantaine à leur arrivée.

- Certains sièges ne seront plus condamnés dans les transports en commun à Oslo et à Bergen.
- Les buffets sont à nouveau autorisés dans les restaurants.

### **Domaine politique**

- Entre mars et juin, les autorités norvégiennes ont expulsé plus de 4000 ressortissants étrangers, qui n'avaient pas le droit d'entrer sur le territoire en raison des restrictions. Dans la grande majorité des cas, les personnes ont été renvoyées dès leur arrivée en Norvège.
- En mars, la Norvège avait annoncé le versement de 200 millions de NOK tous les ans au CEPI sur dix ans (2 Mrds de NOK au total). Le CEPI a annoncé que cette somme serait finalement disponible immédiatement grâce à un mécanisme d'obligations, mis en place par l'International Finance Facility for Immunization, la Banque mondiale, GAVI (Alliance pour les vaccins), et le concours de banques (dont le Crédit Agricole).

### **Domaine économique**

- Le PIB norvégien (hors hydrocarbures) a enregistré une croissance de 2,4% entre avril et mai. Malgré cette reprise, il reste inférieur au niveau de février (-8,9%).